Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_276-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; *CORBEL Samuel (suppléant)* ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TALOC Bruno ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE FOLL Marie-Françoise à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE MEUR Daniel (suppléant) à CONNAN Josette ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GAOUYAT Samuel ; LE HOUÉROU Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; LOZAC'H Claude ; PONTIS Florence ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; ROLLAND Paul ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :		**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	58	
Procurations	08	
Votants	**66**	
Absents	22	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 décembre 2025
Secrétaire de séance Michel LE CALVEZ

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_276-DE

Délibération

DEL2025-12-276 **FINANCES : AJOCA (MISSION LOCALE OUEST CÔTES D'ARMOR) - VERSEMENT D'UNE AVANCE DE LA SUBVENTION 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention pluriannuelle 2024-2026 liant Guingamp-Paimpol Agglomération et Avenir Jeune Ouest Côtes d'Armor ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération soutient Avenir Jeune Ouest Côtes d'Armor (Anciennement Mission Locale) dans sa lutte contre l'exclusion des jeunes âgés de 16 à 26 ans par l'attribution d'une subvention annuelle ;

Considérant que la convention pluriannuelle 2024/2026 signée avec la mission Locale prévoit le versement d'« *une avance, si possible avant le 31 mars de chaque année, (…) dans la limite de 50 % du montant prévisionnel annuel… »* ;

Considérant le courrier du 08 octobre 2025, par lequel AJOCA sollicite, au vu du contexte tendu de trésorerie en début d'année, le versement de cet acompte dès janvier 2026 ;

Considérant le vote du budget 2026, le 03 février 2026 qui déterminera le montant de la subvention 2026 ;

LE GAOUYAT Samuel ne prend pas part au vote.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Autorise le versement à AJOCA (anciennement Mission Locale Ouest Côtes d'Armor) en janvier 2026, d'un acompte correspondant à 50 % de la subvention soit 66 500 € pour l'année 2026 ;
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Michel LE CALVEZ